



LES ASSOCIATIONS FACE

A LA CONJONCTURE...

7^{ème} édition – septembre 2014

Sous la direction de
Cécile BAZIN et Jacques MALET

L'ESSENTIEL

L'emploi associatif est resté stable au premier trimestre 2014. Mais la tension s'est nettement accrue sur la perception de la situation financière : moins de la moitié des dirigeants (47%) la jugent bonne ou assez bonne, contre 53% en mai 2013 et 60% en mai 2012. Elle est ainsi passée au premier rang des sujets d'inquiétude, immédiatement suivie des ressources humaines bénévoles. L'évolution des politiques publiques est passée en 3^{ème} rang, et préoccupe désormais près d'un dirigeant sur deux (45%). Pour autant les responsables associatifs restent mobilisés, ils sont proportionnellement aussi nombreux qu'en décembre 2013 à envisager de nouveaux projets (59%). Ceci s'explique à la fois par la nature même du comportement des dirigeants d'associations (volontaires et ambitieux), et par la pression des besoins de plus en plus nombreux, au cours d'une période particulièrement difficile.

L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

SOURCE : ACOSS-URSSAF, pour ce qui concerne le régime général, et CCMSA, pour ce qui concerne le régime agricole, dans le cadre d'un partenariat qui se développe depuis 7 ans. Cette évolution est présentée d'une manière détaillée, année après année, et sur un plan conjoncturel, trimestre après trimestre, après correction des variations saisonnières.

Les évolutions annuelles masquent une évolution conjoncturelle assez différente, si on l'applique à l'année associative, calée sur l'année scolaire. C'est l'objet du suivi trimestriel de conjoncture, qui permet également de voir comment s'est déroulé le premier semestre 2014. Ce tableau permet de situer le secteur associatif par rapport à l'ensemble du secteur privé. Il présente, pour le nombre des emplois et pour la masse salariale, les évolutions trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Tableau 1 - Evolution comparée de l'emploi dans le secteur associatif et dans l'ensemble du secteur privé (Données corrigées des variations saisonnières)

(1)	Glissement trimestriel	Effectifs CVS		Masse salariale CVS	
		Associations	Ensemble privé	Associations	Ensemble privé
Année 2009-2010	4e trim 2009	0,7%	0,0%	2,9%	0,6%
	1er trim 2010	0,5%	0,0%	-0,3%	0,3%
	2e trim 2010	0,4%	0,3%	0,8%	1,0%
	3e trim 2010	0,5%	0,3%	0,5%	0,6%
Année 2010-2011	4e trim 2010	-0,7%	0,3%	0,2%	0,7%
	1er trim 2011	-0,0%	0,5%	0,7%	1,6%
	2e trim 2011	-0,3%	0,2%	0,3%	0,7%
	3e trim 2011	-0,2%	-0,1%	-0,1%	0,2%
Année 2011-2012	4e trim 2011	-0,1%	0,1%	0,5%	0,8%
	1er trim 2012	0,4%	-0,1%	1,1%	0,7%
	2e trim 2012	0,2%	-0,1%	0,4%	0,3%
	3e trim 2012	0,1%	-0,1%	0,8%	0,4%
Année 2012-2013	4e trim 2012	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,2%
	1er trim 2013	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,1%
	2e trim 2013	0,1%	-0,1%	0,7%	0,6%
	3 ^e trim 2013	0,5%	-0,1%	0,4%	0,3%
Année 2013-2014	4e trim 2013	0,3%	0,0%	0,5%	0,1%
	1er trim 2014	0,1%	0,1%	0,7%	0,8%
	2 ^e trim 2014	-0,1%	0,0%	0,5%	0,4%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. (1) Les associations sont très nombreuses à vivre au rythme de l'année scolaire. Nous avons donc pris le parti d'observer l'emploi de ce secteur en conséquence.

L'année 2010-2011 a été la plus difficile pour les associations. L'année suivante (2011-2012) a été marquée par une certaine stabilisation, avec un seul trimestre en négatif. L'année 2012-2013 avait assez mal commencé, avec deux trimestres consécutifs de retrait. A partir du 2^{ème} trimestre 2013, on a pu ressentir les effets du dispositif des emplois d'avenir. Le premier semestre 2014 semble marquer l'arrêt de cette dynamique, avec un premier trimestre qui affiche + 0,1% et un second, - 0,1%. L'évolution de la masse salariale associative est à peu près la même, depuis deux trimestres (+ 0,7% et + 0,5%), que celle de l'ensemble du secteur privé.

LE MORAL DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

METHODOLOGIE : A partir d'une année associative qui commence généralement avec la rentrée scolaire, et selon l'avis de notre comité d'experts, ces enquêtes sont réalisées au mois de décembre, après quelques mois d'activité, et au mois de mai, avant la pause de l'été. Cette vague a permis d'interroger 1.812 responsables d'association, entre le 22 mai et le 12 juin 2014. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables de secteurs d'activité et de taille d'associations.

Ce baromètre, mis en place au mois de décembre 2011, permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de trois critères relatifs à la situation constatée (situation financière, situation au regard du bénévolat et situation générale), et de deux critères concernant les pronostics, respectivement sur la situation à venir et sur les projets envisagés. Il est prolongé par la hiérarchie des préoccupations, aux yeux des dirigeants des associations.

Cet exercice nous montre quelques différences saisonnières, liées au rythme de l'activité associative : au mois de décembre, dans la dynamique de la rentrée, le constat des responsables est meilleur qu'au mois de mai, vers la fin de l'année associative, quand la fatigue fait son effet, et quand certains bénévoles, sollicités à titre personnel ou familial, risquent de manquer à l'appel. Le lecteur pourra donc observer tout à la fois la série générale, et séparément, la série homogène des enquêtes de décembre et celle des enquêtes de mai.

A – TENSION ACCRUE SUR LES FINANCES

Le tableau récapitulatif suivant présente les résultats pour chacune des six vagues d'enquêtes semestrielles, en distinguant les réponses du mois de décembre, au beau milieu de ce que nous appelons « l'année associative », généralement calée sur l'année scolaire, et les réponses du mois de mai de chaque année. Ces dernières semblent révéler une certaine lassitude des dirigeants d'associations, en fin d'exercice annuel.

Principale information : une alerte concernant la situation financière qui se dégrade aux yeux des responsables. La proportion des réponses positives est passée de 60% en mai 2012, à 53% en mai 2013 et à 47% en mai 2014.

Tableau 2 – Baromètre du moral des responsables associatifs

		Mai 2014	Décembre 2013	Mai 2013	Décembre 2012	Mai 2012	Décembre 2011
Au cours des derniers mois écoulés	La situation financière est jugée bonne ou très bonne	47%	60%	53%	57%	60%	61%
	La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne	44%	48%	42%	46%	40%	44%
	La situation générale de l'association (actions, missions...) est jugée bonne ou très bonne	61%	67%	61%	69%	68%	65%
Au cours des prochains mois	La situation générale de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	50%	56%	50%	56%	51%	52%
	L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	59%	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S.

Pour comprendre la dégradation de cet indice liée à la situation financière, plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être évoquées : épuisement progressif des réserves, annonce de subventions 2014 en nouvelle baisse, réduction des aides municipales après le traditionnel effort préélectoral, incertitudes quant au changement d'équipes dans un grand nombre de communes...

La ressource humaine bénévole est toujours jugée insuffisante par une majorité de répondants. Pour autant, si l'on observe la série des résultats du mois de mai, on constate un léger mieux : 40% de satisfaits en mai 2012, 42% en 2013, et 44% en 2014. Les évolutions du bénévolat, notamment avec des comportements moins réguliers, seraient-elles prises en compte progressivement par les responsables, en les acceptant et en tentant de s'y adapter ?

Au bilan, le volontarisme des responsables et leurs importantes capacités d'adaptation les conduisent à porter un diagnostic général plus favorable (61%), que les deux diagnostics respectivement liés aux finances (47%) et à la ressource humaine bénévole (44%). De ce point de vue, même si le résultat est nettement moins favorable qu'en décembre 2013 (67%), on se situe au même niveau qu'en mai 2013.

Rappelons ici les influences respectives que peuvent avoir le sujet des finances et celui des ressources humaines bénévoles : le premier est moins facilement contournable. C'est ainsi que parmi les responsables qui jugent la situation financière de leur association difficile, il ne s'en trouve que 50% pour faire un bilan général positif. Parmi ceux qui jugent la situation de leur association difficile au regard du bénévolat, il s'en trouve tout de même 64% pour émettre un diagnostic général positif.

Pour les mois à venir, on observe le même décalage entre la situation perçue (61% de réponses favorables) et le pronostic (50%). Il est exactement le même qu'au mois de mai 2013.

En dépit de cette prudence affichée, voire de ces craintes, et compte tenu des besoins ressentis et du volontarisme des dirigeants, la part de ceux qui envisagent des projets nouveaux ou une extension de l'activité de l'association (59%) est supérieure à la proportion des responsables optimistes (50%).

B – FORTES DIFFERENCES SELON LA TAILLE ET LE SECTEUR

Les caractéristiques et la segmentation de nos panels permettent de distinguer les réponses des responsables, à partir de trois critères discriminants : le secteur d'activité dans lequel leur association agit (sanitaire, social et humanitaire, sport, culture, loisirs, jeunesse et éducation populaire, autres activités), son budget annuel (cinq strates, depuis moins de 10.000 euros jusqu'à plus de 500.000 euros), ainsi que la présence éventuelle et le nombre des salariés (cinq strates, dont une sans salarié et quatre variant de 1-2 salariés, jusqu'à plus de 20 salariés).

LA SITUATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

Tableau 3 - Depuis début 2014, comment jugez-vous la situation générale de l'association (actions, missions, projets...) ?

Réponses	Ensemble	Tendances dominantes selon les critères
Très bonne	7%	Sport - Associations dont le budget se situe entre 10.000 à 150.000 euros Associations sans salarié
Bonne	54%	
Difficile	30%	Santé, social - Associations dont le budget est supérieur à 500.000 euros Associations qui ont plus de 20 salariés.
Très difficile	8%	
Non réponse	1%	
Total général	100%	

Source : Enquête nationale mai 2014.

Les associations qui ne comportent pas de salarié (environ 85% de l'ensemble des associations) et qui présentent un budget généralement inférieur à 150.000 euros, sont proportionnellement plus nombreuses à afficher une

situation générale convenable. Inversement, cette situation est nettement plus tendue dans le secteur de la santé et du social, dans lesquels on trouve de nombreuses associations de taille importante en termes de budget et d'effectifs salariés.

Dans ces résultats, on notera que la proportion de 8% de répondants affichant une très nette préoccupation nous conduit à une estimation de près de 100.000 associations en grande difficulté.

LA SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Tableau 4 - Depuis le début 2014, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?

Réponses	Ensemble	Tendances dominantes selon les critères
Très bonne	5%	Sport - Moins de 50.000 euros de budget - Pas de salarié
Bonne	42%	
Difficile	39%	Loisirs, jeunesse et éducation populaire - Budget de 50.000 à 500.000 euros - Employeurs de moins de 20 salariés
Très difficile	13%	
Non réponse	1%	
Total général	100%	

Source : Enquête nationale mai 2014.

Pour ce qui concerne les réponses positives, on notera les similitudes avec le tableau précédent. Se distinguent ici, parmi les réponses qui traduisent une préoccupation, celles des responsables des associations de loisirs, jeunesse et d'éducation populaire. La proportion de 13% de réponses particulièrement préoccupantes nous conduit à une projection nationale de plus de 150.000 associations, dont l'existence même paraît en danger, faute de moyens financiers suffisants.

LES RESSOURCES HUMAINES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION

Tableau 5 - Depuis le début 2014, comment jugez-vous la situation de votre association concernant le bénévolat ?

Réponses	Ensemble	Tendances dominantes selon les critères
Très bonne	6%	Loisirs, jeunesse et éducation populaire - Budget supérieur à 50.000 euros - Plus de 20 salariés
Bonne	38%	
Difficile	42%	Santé, social - Budget inférieur à 10.000 euros - Pas de salarié
Très difficile	12%	
Non réponse	2%	
Total général	100%	

Source : Enquête nationale mai 2014.

Les préoccupations des responsables d'associations sans salarié sont proportionnellement plus fréquentes, dans la mesure où ils ne peuvent pas équilibrer leurs ressources humaines entre bénévoles et salariés. Pour autant, dans le secteur sanitaire et social, les besoins croissants et l'augmentation du nombre des bénéficiaires exigent la présence de bénévoles toujours plus nombreux, pour prolonger l'action des salariés.

PRONOSTIC SUR LE DEVENIR DE L'ASSOCIATION

Tableau 6 - Comment voyez-vous la situation de votre association (actions, missions), au cours des prochains mois ?

Réponses	Ensemble	Tendances dominantes selon les critères
Très bonne	4%	Sport - Budget inférieur à 10.000 euros - Associations sans salarié
Bonne	46%	
Difficile	42%	Associations dont le budget est supérieur à 500.000 euros - Employeurs de plus de 20 salariés
Très difficile	8%	
Non réponse	0%	
Total général	100%	

Source : Enquête nationale mai 2014.

Il est logique que l'on observe une similitude, quant à la répartition des réponses, entre la perception de la situation actuelle (tableau 2) et ce tableau qui répartit les responsables en deux parts égales. L'observation des liens entre les deux types de réponses montre qu'ils sont forts, même si certains responsables d'associations, aujourd'hui en bonne santé, craignent pour l'avenir, et inversement dans certains cas.

QUELS PROJETS POUR L'ASSOCIATION ?

Tableau 7 - Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été ?

Réponses	Ensemble	Tendances dominantes selon les critères
Oui, certainement	30%	Culture ⁽¹⁾ - Associations à gros budgets - Employeurs
Oui, peut-être	29%	
Probablement pas	18%	Sport - Associations au très petit budget - Associations sans salarié
Non	11%	
Vous envisagez une réduction de vos activités au cours des prochains mois	7%	Culture ⁽¹⁾
Vous n'avez pas assez d'éléments pour répondre	5%	
Total général	100%	

Source : Enquête nationale mai 2014. (1) La présence dominante de ce secteur dans les deux cas extrêmes montre de fortes différences au sein du groupe des associations culturelles, les plus petites étant particulièrement en difficultés.

Il faut redire ici que le pronostic prudent (50% de réponses positives) n'empêche pas une forte proportion de réponses positives, quant aux projets de l'association pour demain (59% de réponses positives ou à peu près positives). Ceci s'explique à la fois par la nature même du comportement des dirigeants d'associations (volontaires et ambitieux), et par la conscience des besoins de plus en plus nombreux, au cours d'une période très tendue. Ceci vaut particulièrement au sein des plus grandes associations, dans la mesure où elles sont connues, et sollicitées plus encore que les autres.

Au-delà des pronostics portant sur les prochains mois, rappelons que nous avons interrogé l’an passé les responsables associatifs sur les sujets leur paraissant les plus importants pour les années à venir : ils avaient classé en tête « *l’obtention d’une vraie reconnaissance de la part des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions)* », dans une proportion de 94%, suivie de « *l’obtention d’une vraie reconnaissance de la part de l’Etat* » (87%).¹

Pour autant, ils s’étaient montrés pessimistes sur les perspectives de cette reconnaissance. S’agissant des collectivités territoriales, 63% d’entre eux estimaient qu’elles solliciteraient de plus en plus le secteur associatif, 43% qu’elles le reconnaîtraient de plus en plus et seulement 33% qu’elles le soutiendraient de plus en plus. S’agissant de l’Etat, les trois pourcentages étaient respectivement de 37% quant à la sollicitation, de 15% quant à la reconnaissance, et seulement de 7% quant au soutien.

C – LES PRINCIPAUX SUJETS D’INQUIETUDE

En cohérence avec la situation perçue aujourd’hui, la hiérarchie des sujets d’inquiétude s’est brutalement modifiée, entre le mois de décembre 2013 et ce mois de mai 2014.² Comme le montre le tableau comparatif suivant, la situation financière est passée au premier rang, un peu devant la question des ressources humaines bénévoles, et l’évolution des politiques publiques progresse fortement et passe au 3^{ème} rang.

Tableau 8 – Si vous avez des sujets d’inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants ?

Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>)	Mai 2014	Décembre 2013	Décembre 2012
La situation financière	56%	43%	42%
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l’association	54%	54%	52%
L’évolution des politiques publiques	45%	33%	NS
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	42%	43%	46%
Les moyens matériels, y compris les locaux	30%	29%	27%
Les relations avec les collectivités territoriales	29%	27%	NS
La motivation et l’investissement des membres de l’équipe dirigeante	27%	21%	22%
La diminution du nombre d’adhérents	24%	26%	22%
Les relations avec les services de l’Etat	23%	19%	NS
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	16%	10%	8%
La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif	11%	8%	7%

Sources : Enquêtes nationales semestrielles R&S. NS : Non significatif, le thème avait été proposé d’une manière différente.

Deux sujets ont fortement progressé, parmi les préoccupations des responsables associatifs : la situation financière est désormais pointée par 56% des dirigeants (+ 13 points par rapport à décembre 2013), et l’évolution des politiques publiques vient désormais en 3^{ème} rang, en progression de 12 points par rapport à décembre 2013. D’une manière générale, les répondants cochent en moyenne 3,7 thèmes, contre 3,3 en décembre 2013.

Le sujet de *la motivation et l’investissement des membres de l’équipe dirigeante* passe ainsi à 27%, contre 21% en décembre 2013, traduisant une tendance préoccupante. Les relations avec les services de l’Etat constituent un sujet d’inquiétude pour 23% des répondants, contre 19% en décembre 2013, tout comme les relations avec les entreprises elles-mêmes aux prises avec les difficultés économiques (16% de réponses contre seulement 10% en décembre 2013). Tout se tend, y compris la concurrence entre le secteur associatif et le secteur privé lucratif, avec une proportion de dirigeants se disant inquiets, passant de 8% en décembre 2013, à 11% en mai 2014.

¹ *La France associative en mouvement* – Septembre 2013 – p 33 et suivantes.

² A la différence des questions évoquées plus haut, celle-ci n’est pas particulièrement sujette à des variations saisonnières.

D – NETTES DIFFERENCES SELON LA TAILLE ET LE SECTEUR

A partir des résultats globaux, dont il faut rappeler qu'ils sont pondérés pour donner à chaque segment le poids qu'il représente dans la réalité associative d'aujourd'hui, le tableau suivant présente les critères qui s'avèrent les plus discriminants, pour chacun des thèmes proposés.

Tableau 9 – Les principaux sujets d'inquiétude pour les prochains mois ?

Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>)	Mai 2014	Tendances dominantes selon les critères
La situation financière	56%	Loisirs, éducation populaire – Employeurs de 3 à 5 salariés
Les ressources humaines bénévoles disponibles	54%	Sport – Pas de salarié – Budget de 10.000 à 50.000 euros
L'évolution des politiques publiques	45%	Social, santé, loisirs, éducation populaire – Gros employeurs
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	42%	Santé, social, sport – Associations sans salarié
Les moyens matériels, y compris les locaux	30%	Sport – Très petites associations
Les relations avec les collectivités territoriales	29%	Loisirs, éducation populaire – Grandes associations
La motivation et l'investissement de l'équipe dirigeante	27%	Sport – Petites associations
La diminution du nombre d'adhérents	24%	Très petites associations
Les relations avec les services de l'Etat	23%	Loisirs, éducation populaire – Grandes associations
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	16%	Sport
La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif	11%	Santé, social, loisirs – Grandes associations

Source : Enquête nationale mai 2014.

Les dirigeants du secteur sport affichent une plus forte proportion de réponses sur plusieurs sujets, tels que le bénévolat et le renouvellement des dirigeants, la motivation et l'investissement de l'équipe dirigeante (thèmes liés), ainsi que les moyens matériels, y compris les locaux dont ils sont fortement dépendants, ou encore la relation avec les partenaires privés, dont les entreprises.

E – LES REPONSES ATTENDUES PAR RAPPORT A CES INQUIETUDES

Sans grande surprise, la situation financière venant en tête et préoccupant 56% des responsables associatifs, la réponse la plus fréquemment choisie (52%) concerne les moyens financiers. Mais deux types de réponses arrivent assez vite dans le classement du tableau suivant : elles touchent à la reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale des associations (43%) et au souhait de coopération avec des collectivités partenaires (41%).

Tableau 10 – Qu'attendez-vous comme réponses à ces sujets d'inquiétudes ?

Thèmes proposés (<i>Plusieurs réponses possibles</i>)	Mai 2014	Tendances dominantes selon les critères
Des moyens financiers	52%	Sport - Loisirs - Employeurs
La reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de votre association	43%	Loisirs, jeunesse et éducation populaire
Une véritable coopération avec des collectivités partenaires	41%	Loisirs - Grandes associations
Des simplifications administratives	32%	Sport – Associations de taille moyenne
Un conventionnement pluriannuel avec les collectivités locales	29%	Loisirs - Grandes associations
Des moyens matériels	22%	Sport - Culture
Le parrainage et la promotion de ses manifestations	19%	Culture - Petites associations
La désignation d'un interlocuteur précis dans les collectivités locales	15%	Petites associations
Des aides à la formation (bénévoles/salariés le cas échéant)	13%	Sport - Petites associations
L'organisation de centres de ressources pour mutualiser informations et moyens	13%	Santé, social - Gros employeurs
Des conseils personnalisés et des expertises	11%	Santé, social, culture - Petites associations

Source : Enquête nationale mai 2014.

Au-delà du thème des moyens financiers qui constitue le sujet d'inquiétude le plus partagé (52% des répondants), la notion de reconnaissance vient assez vite, qu'elle soit directement évoquée quant *au rôle citoyen et quant à l'utilité sociale des associations* (43%) ou implicite dans le souhait d'une *véritable coopération avec des collectivités partenaires* (42%).

ANNEXE : DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'EMPLOI

- **Champ de l'étude**

L'observation des associations employeurs porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations non déclarées (9210), les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économie » (9221) et les associations intermédiaires (9222). Les secteurs d'activités s'appuient sur la nomenclature d'activité française (NAF) révisée en 2008.

- **Une unité de compte : l'établissement**

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.

- **La notion d'emploi**

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- **Le secteur concurrentiel** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

- **La masse salariale totale ou l'assiette déplafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

- **Les données corrigées des variations saisonnières (CVS)** correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).

- **Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org. R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.